

Synthèse du questionnaire à l'installation des néo-diplômés

Introduction

Cette enquête de la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie a été réalisée auprès de 371 étudiants en quatrième année d'orthophonie en 2016, contre 405 étudiants en 2015. Nous avons eu des réponses d'étudiants provenant des centres de formation d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Strasbourg, Toulouse et Tours. Elle a été ouverte le 24 août 2016 et clôturée le 15 octobre 2016.

Pour information, le centre de formation de Limoges a vu sa première promotion diplômée en 2016. D'autre part, les centres de formation de Rouen et de Clermont-Ferrand (ouverture en 2016) n'ont pas pris part à ce questionnaire puisqu'ils n'avaient pas encore d'étudiants en quatrième année et donc de néo-diplômés pour cette année 2016. Enfin, les étudiants diplômés en 2016 sont les derniers à avoir obtenu le diplôme d'orthophoniste en 4 ans. Avec le passage au grade master, les prochains étudiants diplômés seront ceux de la promotion 2013-2018.

Ce questionnaire propose une quinzaine de questions aux étudiants de dernière année afin d'obtenir des informations précises sur leurs choix d'entrée dans la vie active. Vous trouverez dans ce document la synthèse des réponses des étudiants diplômés en 2016 (secteurs et lieu d'installation, influence des stages, facteurs déterminants...). Nous en profitons d'ailleurs pour remercier celles et ceux qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

Bonne lecture !

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

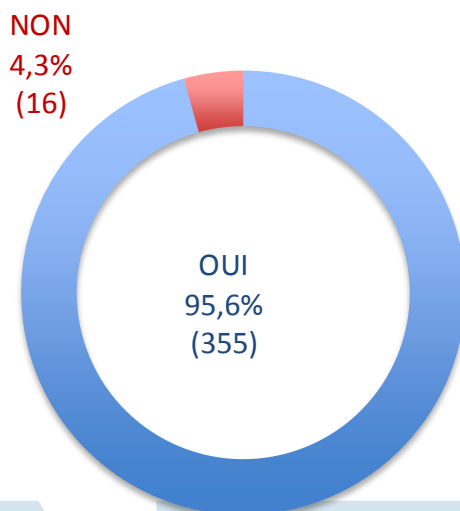
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Avez-vous trouvé un emploi ?



A la mi-octobre de l'année 2016, 95,6% des nouveaux diplômés sondés avaient trouvé un emploi. En 2015, ce chiffre était de 87% et de 84%, 79% et 82% pour les années 2014, 2013 et 2012 respectivement. On observe une hausse notable du pourcentage d'orthophonistes diplômés en 2016 ayant trouvé un emploi.

Par ailleurs, les étudiants en orthophonie parviennent toujours à trouver rapidement un emploi. L'offre étant supérieure à la demande, les étudiants trouvent d'ailleurs bien souvent leur futur emploi avant d'obtenir leur diplôme.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

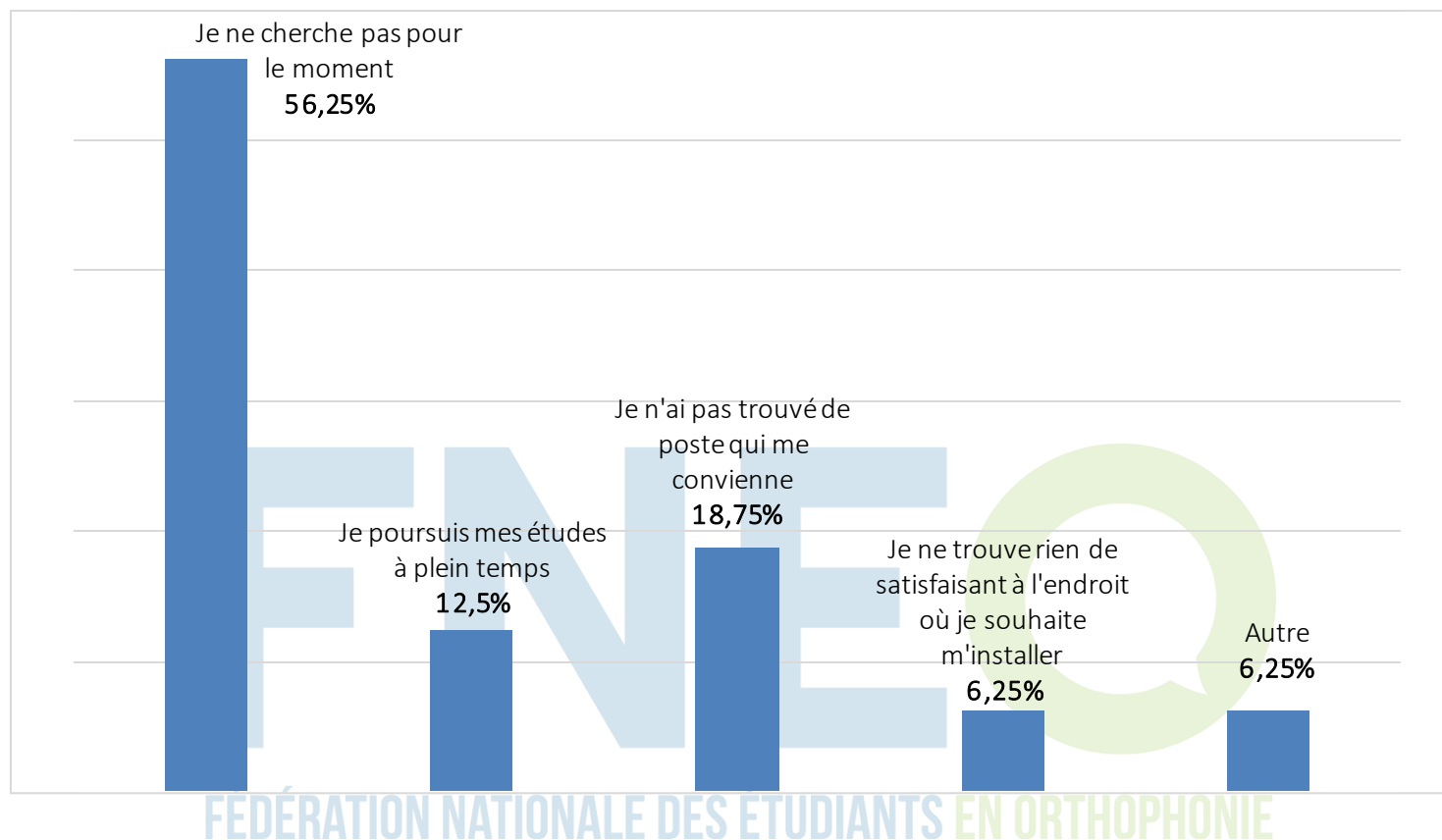
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Vous n'avez pas trouvé d'emploi :



Concernant les répondants qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi au moment de la clôture du questionnaire en octobre, ce qui correspond à 16 étudiants, la moitié d'entre eux déclarent ne pas avoir commencé à chercher, 2 d'entre eux ont fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein. Environ 6,25% d'entre eux n'ont pas trouvé un emploi qui allie région géographique souhaitée avec le poste désiré.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

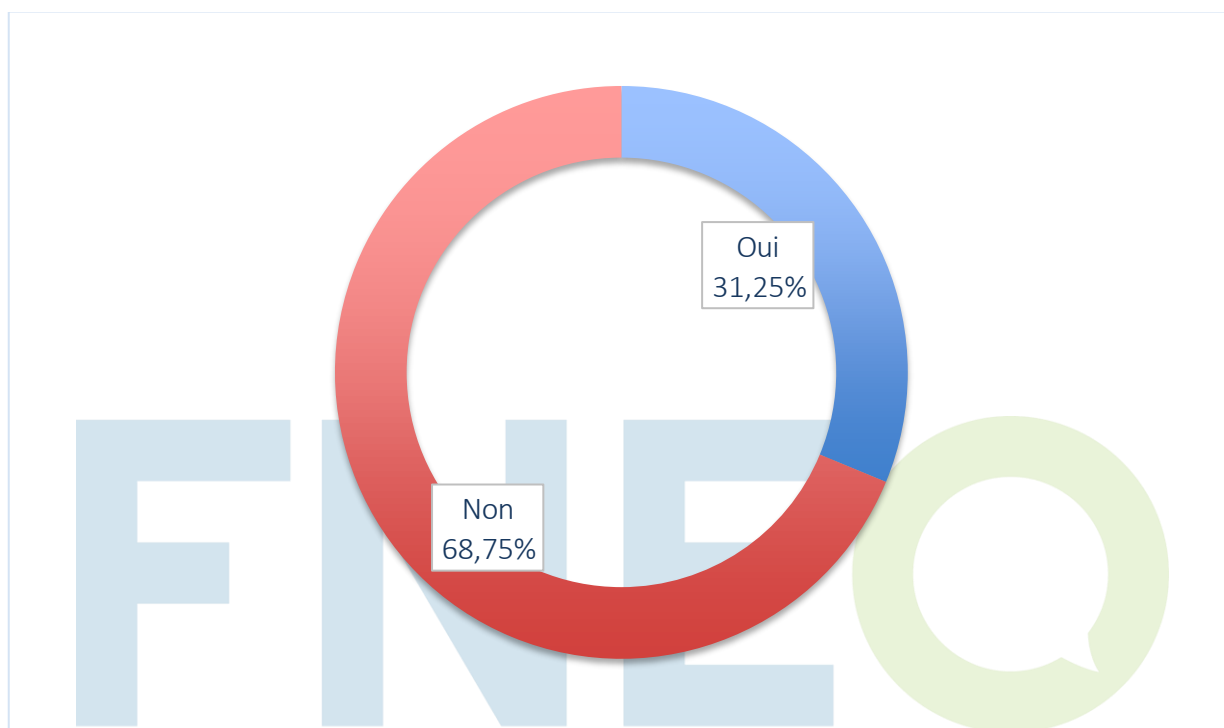
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Avez-vous entendu parler de l'Aide à la Recherche du Premier Emploi ?



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

L'ARPE (Aide à la Recherche du Premier Emploi) est une aide que les néo-diplômés peuvent toucher à condition d'avoir été boursier la dernière année des études, d'avoir moins de 28 ans, de disposer de peu de ressources et d'avoir eu leur diplôme il y a moins de 4 mois. C'est une aide versée pendant 4 mois dès que la demande a été réalisée. Pour l'année 2016, il était possible de faire sa demande dès août

Cette question a été posée aux étudiants qui n'ont pas trouvé d'emploi lors de la clôture de ce questionnaire. Seuls 5 parmi les 16 n'avaient pas connaissance de cette aide.

Une comparaison avec les années passées n'est pas possible car c'est la première fois que cette thématique intègre le questionnaire à l'installation.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

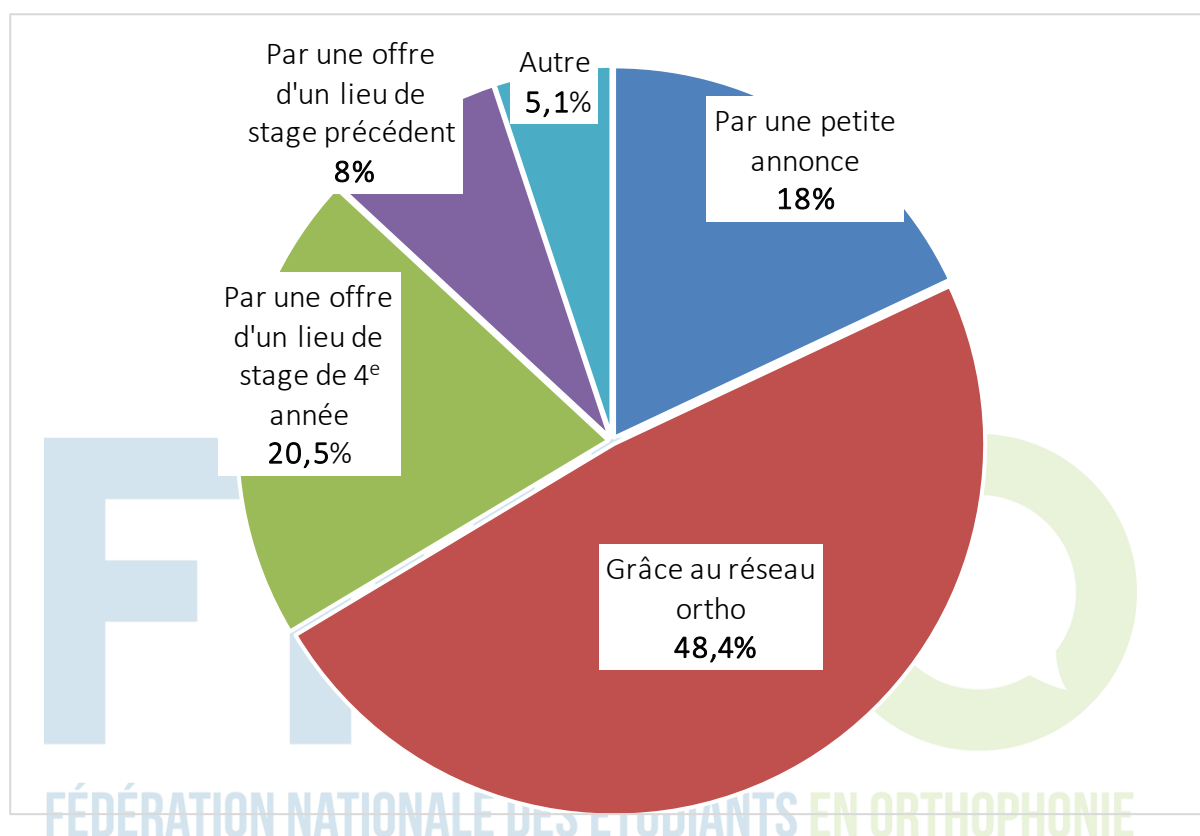
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Pour ceux ayant trouvé un emploi, comment avez-vous trouvé cet emploi ?



Ce questionnaire est également un support qui nous permet d'apprécier le biais par lequel les nouveaux diplômés ont trouvé leur travail.

Ainsi, 48,4% des sondés déclarent être passés par ce que nous avons appelé le réseau orthophonique : mailing, groupes sur les réseaux sociaux, connaissances, etc. 18% d'entre eux ont trouvé leur emploi grâce à une annonce consultée sur des sites spécialisés, des magazines voire le site de la FNEO.

En outre, l'influence des stages sur le futur emploi des étudiants de dernière année reste prépondérante puisque 20,5% des interrogés se sont vu proposer un poste sur leur lieu de stage de quatrième année et 8% d'un lieu de stage des années précédentes. Enfin, 5,1% des étudiants ont trouvé leur emploi par un autre moyen.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

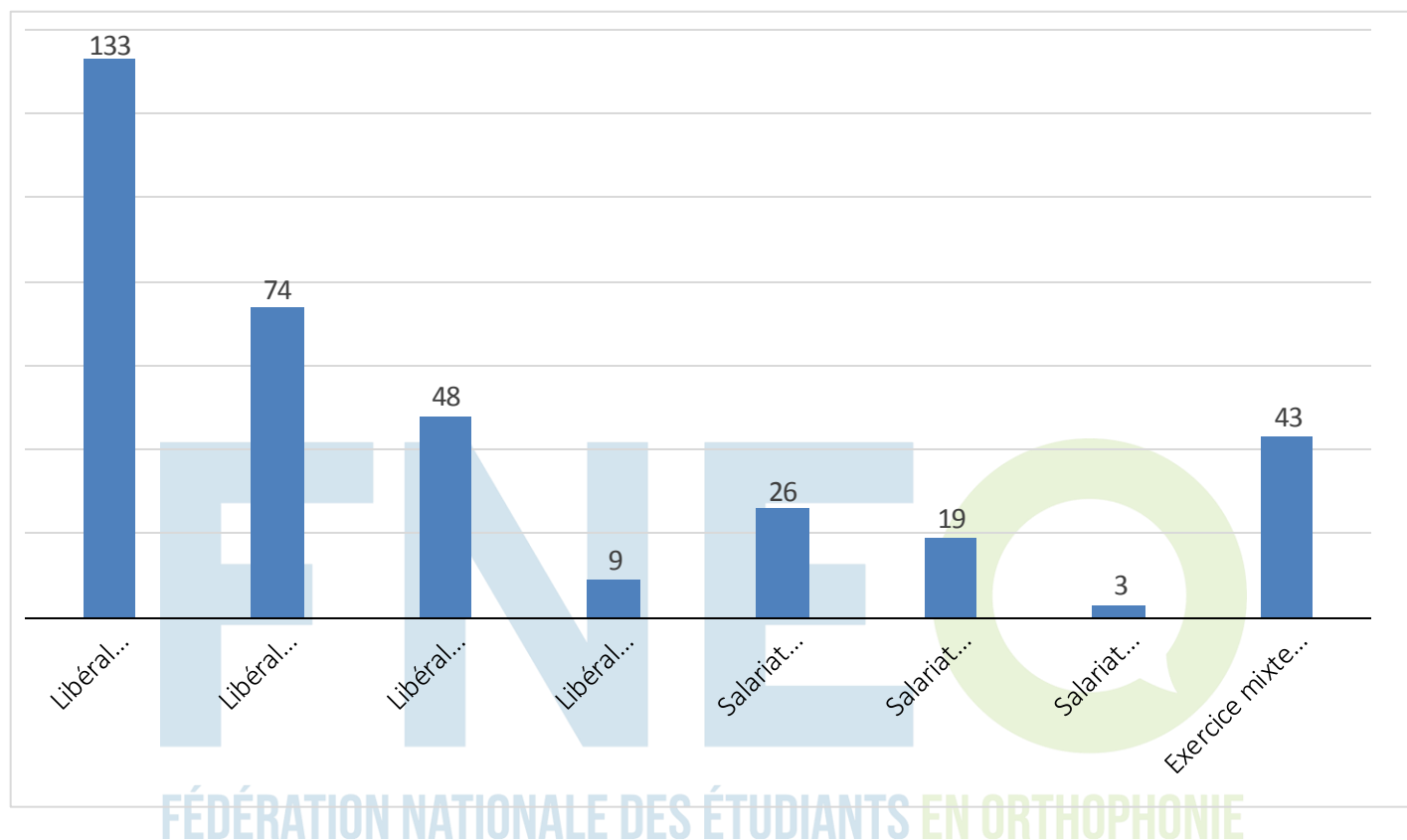
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Dans quel secteur allez-vous travailler ?



Le métier d'orthophoniste est souvent défini comme riche et attirant de par sa diversité. Les différents secteurs dans lesquels un orthophoniste peut choisir d'intervenir participe grandement à cet avantage-là.

Dans un premier temps, nous pouvons noter que l'installation en libéral reste le secteur privilégié par les néo-diplômés puisque 74,3% de ces derniers ont choisi ce mode d'exercice en 2016. En 2015, 76% des répondants décidaient d'exercer en libéral et ce chiffre était de 70% en 2014. Même si le nombre d'étudiants qui répondent à ce questionnaire diffère d'une année à l'autre, nous nous apercevons toutefois que ce mode d'exercice reste largement dominant par rapport aux autres secteurs.

Si nous nous intéressons à l'exercice en libéral, nous remarquons qu'il existe différentes manières de le pratiquer. En effet, les orthophonistes peuvent choisir de s'installer en collaboration, de réaliser un remplacement ou bien d'être titulaire, en association ou non. Il est également possible de combiner plusieurs de ces modes d'exercice.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

En 2016, la collaboration semble être largement privilégiée par les néo-diplômés lorsque ceux-ci choisissent une activité libérale puisque 46,6% des sondés ont déclaré avoir choisi ce mode d'installation. La collaboration est souvent considérée comme un moyen plus rassurant pour débiter la vie professionnelle puisqu'elle permet de côtoyer une ou plusieurs collègues au sein du cabinet. Ceux-ci pourront être sollicités en cas de besoin pour des conseils d'ordre pratique ou théorique. De plus, le collaborateur pourra partager les locaux ainsi que le matériel, permettant ainsi un investissement financier moindre au départ.

Par ailleurs, le remplacement a été choisi par 20,84% sondés pour entrer dans la vie active. Seules 48 personnes ont choisi d'être titulaires à leur sortie d'étude. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que le remplacement offre aux néo-diplômés la possibilité d'accumuler de l'expérience sur une période déterminée avant de changer de mode d'exercice ou de se décider pour une situation plus durable selon leurs souhaits.

L'exercice mixte, qui consiste à avoir à la fois une activité salariée et une activité libérale semble encore assez peu choisi : seuls 12,11% des sondés ont choisi ce type d'exercice cette année. Nous notons d'ailleurs une baisse par rapport à l'année précédente puisqu'en 2015, 13% des répondants avaient fait ce choix.

Enfin, il est indispensable de noter une réelle baisse de la désaffection pour les secteurs salariés tant à l'hôpital que dans le milieu médico-social. En effet, 7,32% des sondés ont choisi ce mode d'exercice. Ils étaient 11% en 2015 et 12% en 2014.

Pour ce qui concerne le salariat, nous observons que la préférence entre le milieu hospitalier et le milieu médico-social est presque équivalente.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

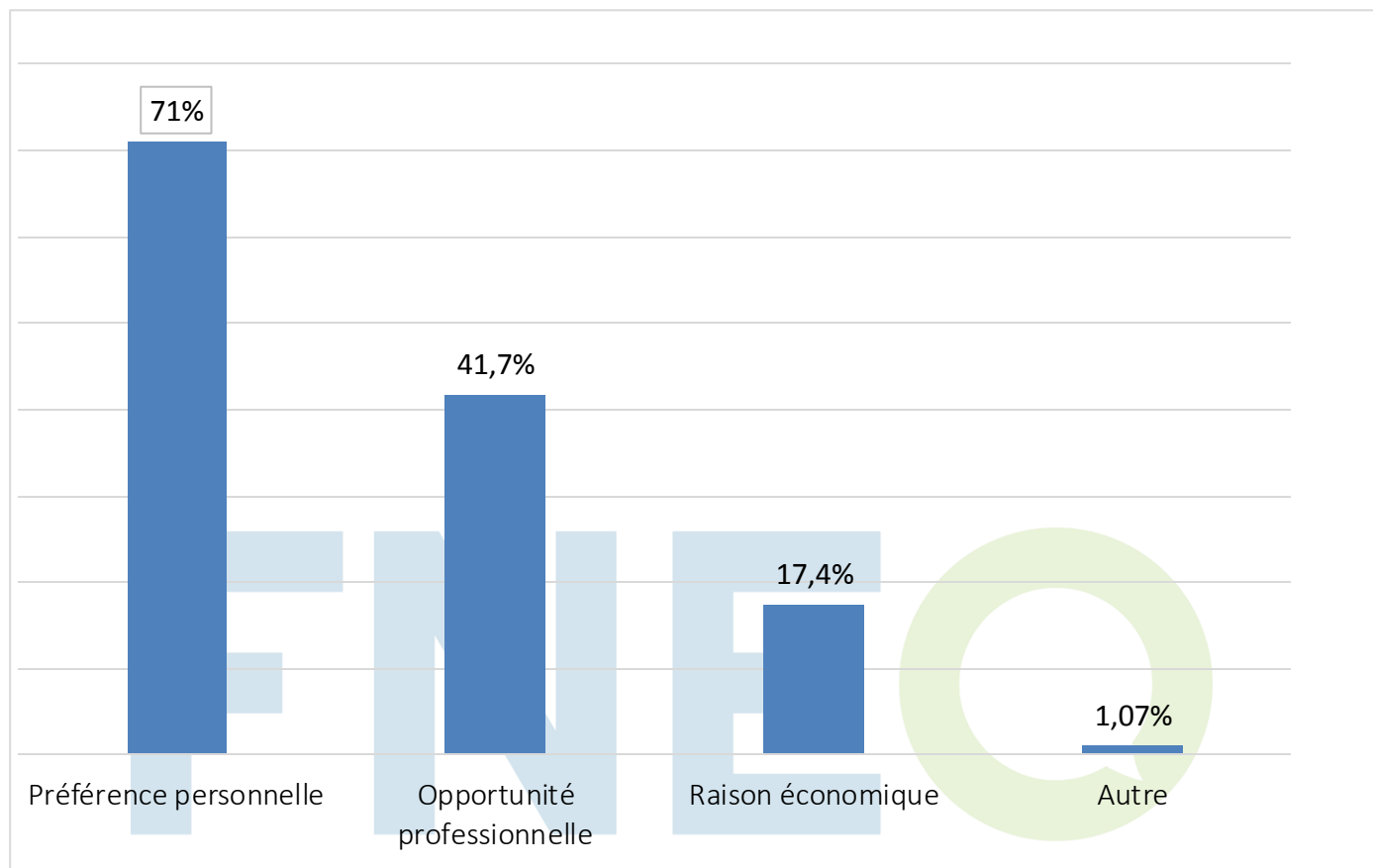
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Facteurs déterminant le choix du mode d'installation



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Nous avons souhaité connaître les motivations des choix des néo-diplômés concernant les différents modes d'installation. Notons que les sondés pouvaient sélectionner plusieurs critères.

Ainsi, nous constatons une prépondérance du critère « préférence personnelle ». Celui-ci avait été présenté comme un choix personnel, une affection ou une conviction particulière pour un certain domaine par exemple. Nous pouvons donc nous réjouir de voir que plus de 3 orthophonistes sur 4 choisissent leur premier emploi selon leurs préférences.

En outre, les opportunités professionnelles en orthophonie sont nombreuses et 148 étudiants ont trouvé leur emploi ainsi.

Enfin, l'analyse du critère économique est très important car, à travers celui-ci, nous avons voulu savoir si le choix des étudiants pouvait être dicté par une motivation financière qui pourrait les amener à choisir l'exercice libéral malgré une envie de travailler en salariat.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Dans quelle région êtes-vous installé ?

Région	2016 (en pourcentage)	2016 (valeurs brutes)	2015
Alsace	1.9 %	7	3% (12)
Aquitaine	4.4 %	16	5% (17)
Auvergne	1.4 %	5	1% (4)
Basse Normandie	1.9 %	7	1% (5)
Bourgogne	0.3 %	1	1% (3)
Bretagne	6.1 %	21	4% (14)
Centre	5.6 %	20	2% (8)
Champagne-Ardenne	0 %	0	1% (4)
Corse	0.6 %	2	0% (0)
Franche-Comté	0.8 %	3	1% (2)
Haute Normandie	0 %	0	0% (1)
Ile-de-France	18.3 %	65	21% (79)
Languedoc-Roussillon	4.2 %	14	2% (9)
Limousin	1.9 %	7	0% (1)
Lorraine	5.3 %	19	2% (7)
Midi-Pyrénées	8.9 %	32	7% (27)
Nord-Pas-de-Calais	5.3 %	19	7% (24)
Pays de la Loire	5.8 %	21	8% (28)
Picardie	0.6 %	2	2% (6)
Poitou-Charentes	1.7 %	6	3% (11)
PACA	10 %	36	9% (33)
Rhône-Alpes	11.7 %	41	14% (53)
DOM-TOM (Précisez en bas de page)	3.3 %	12	4% (15)
A l'étranger (Précisez en bas de page)	0 %	0	0% (1)

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnellesperspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Les régions les plus plébiscitées par les néo-diplômés sont, cette année encore, l'Île de France et la région Rhône Alpes avec respectivement 65 et 41 installations. Ces résultats étaient semblables lors des années précédentes. Dans cette analyse, il convient cependant de préciser que les étudiants des centres de formation de Paris et de Lyon représentent 30% des réponses. Ce sont aussi les centres de formation dont les quotas sont les plus élevés avec respectivement 120 et 95 élèves par promotion.

De plus, un certain nombre de régions recueille entre 5 et 10% des installations. Il s'agit notamment de la région Midi-Pyrénées (8,9%), Nord-Pas-De-Calais (5,3%), Pays de la Loire (5,8%) et Provence-Alpes-Côte-D'azur (10%). Toutes ces régions possèdent un centre de formation ce qui peut constituer une hypothèse explicative quant au choix d'installation dans ces régions-là.

Pour information, nous comptons 7 installations au Limousin, c'est-à-dire 1,9% des sondés. Pour les années précédentes, ce chiffre équivalait à 0%. Ainsi, l'ouverture du centre de formation de Limoges a permis l'installation d'orthophonistes dans cette région.

Le reste des régions obtient un taux d'installation faible et deux régions n'accueillent malheureusement pas de nouvel(le) orthophoniste cette année : la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie.

Nous notons enfin que le nombre d'installation dans les DOM-TOM baisse encore un peu cette année (12 installations contre 15 en 2015). Enfin, aucun des sondés ne s'est installé à l'étranger.



CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

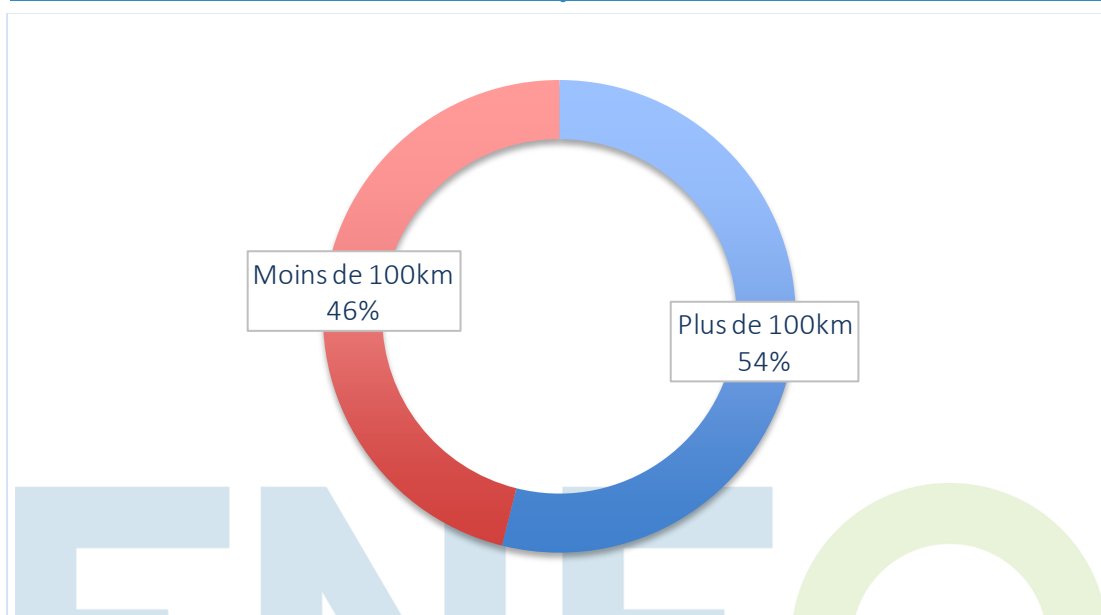
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Cette installation s'est-elle faite à proximité du centre de formation ?



A travers cette question, nous avons voulu savoir si les étudiants choisissaient d'exercer à proximité de leur lieu de formation une fois leurs études terminées ou s'ils préféraient s'installer dans une autre région.

53,8% des sondés exercent aujourd'hui à plus de 100 kilomètres du lieu de leur centre de formation. Ce chiffre était sensiblement identique les années précédentes (54% en 2015 et 58% en 2014). Nous pouvons ainsi supposer qu'une part des étudiants retournent dans leur région d'origine à la fin de leurs études ou choisissent une autre région.

Pour ceux qui restent à proximité de leur lieu de formation, il ne nous est pas possible de savoir si ces derniers étaient originaires de la région de leur centre de formation et qu'ils ont décidé d'y rester ou si des étudiants ont choisi de ne pas rentrer dans leur région d'origine et de rester à proximité de leur centre de formation.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

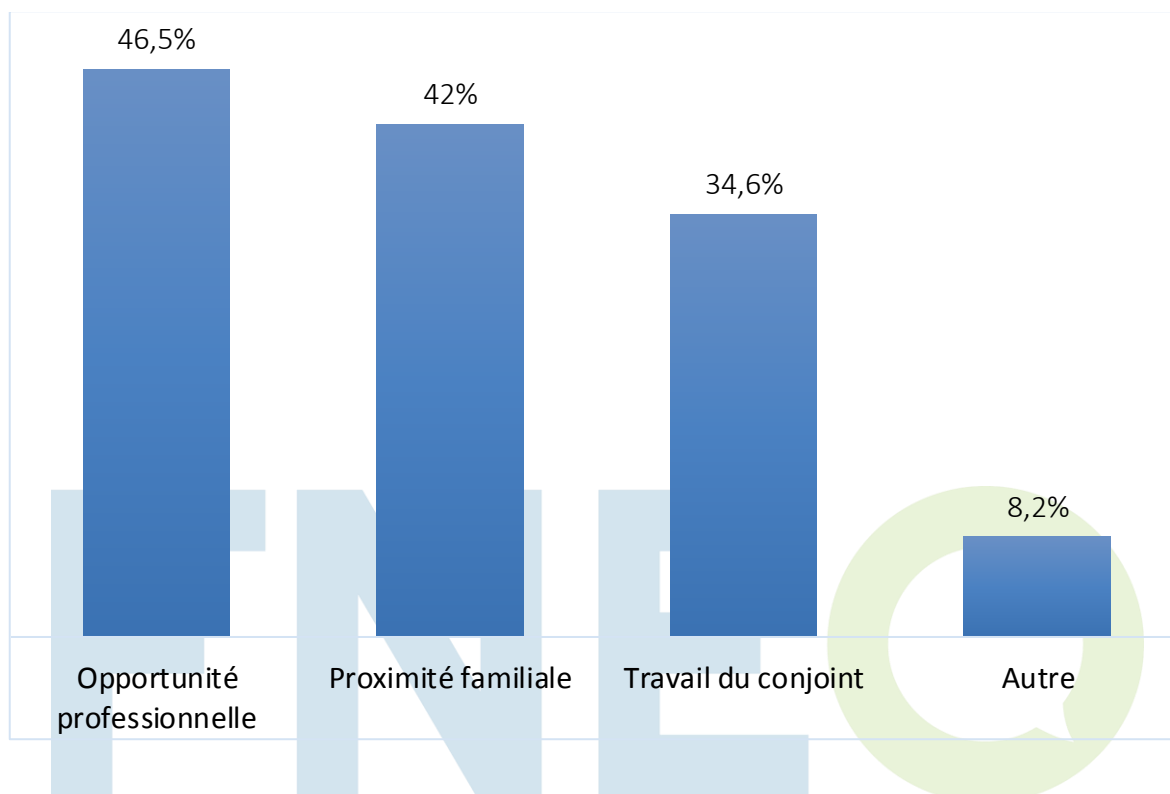
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Facteurs déterminant le choix du lieu d'installation :



Si nous analysons les facteurs qui influencent le choix du lieu d'installation, nous pouvons affirmer que l'entourage est une donnée essentielle lorsque les néo-diplômés choisissent leur lieu d'installation. En effet, 42% des sondés ont déclaré avoir choisi leur lieu d'installation en fonction de la proximité familiale et 34,6% en fonction du travail du conjoint.

Le critère d'opportunité professionnelle reste néanmoins prépondérant : 46,5% des sondés l'ont mis en avant. Les jeunes orthophonistes semblent donc favoriser un emploi bien précis et/ou leur situation familiale.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

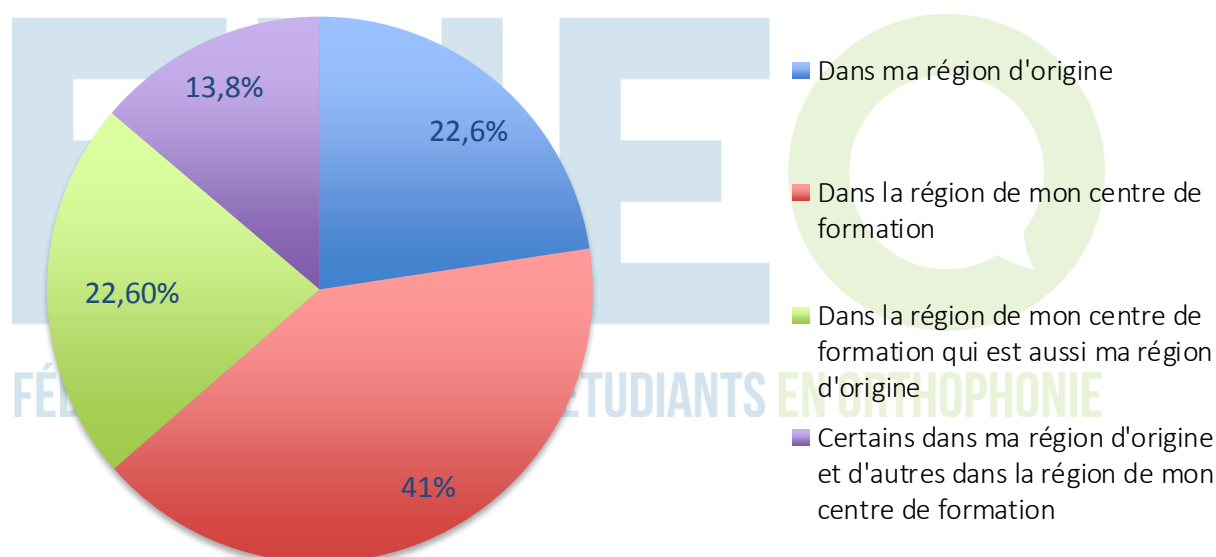
07.63.64.01.11

Où avez-vous effectué vos stages de dernière année ?

41% des sondés déclarent avoir effectué leurs stages de dernière année uniquement dans la région de leur centre de formation (différente de leur région d'origine).

Toutefois, 45,3% des sondés ont effectué leurs stages dans leur région d'origine, que celle-ci soit aussi la région du centre de formation ou qu'elle soit une région différente.

Enfin, 51 des néo-diplômés ont réalisé certains de leurs stages de dernière année dans leur région d'origine et d'autres dans la région de leur centre de formation.



CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

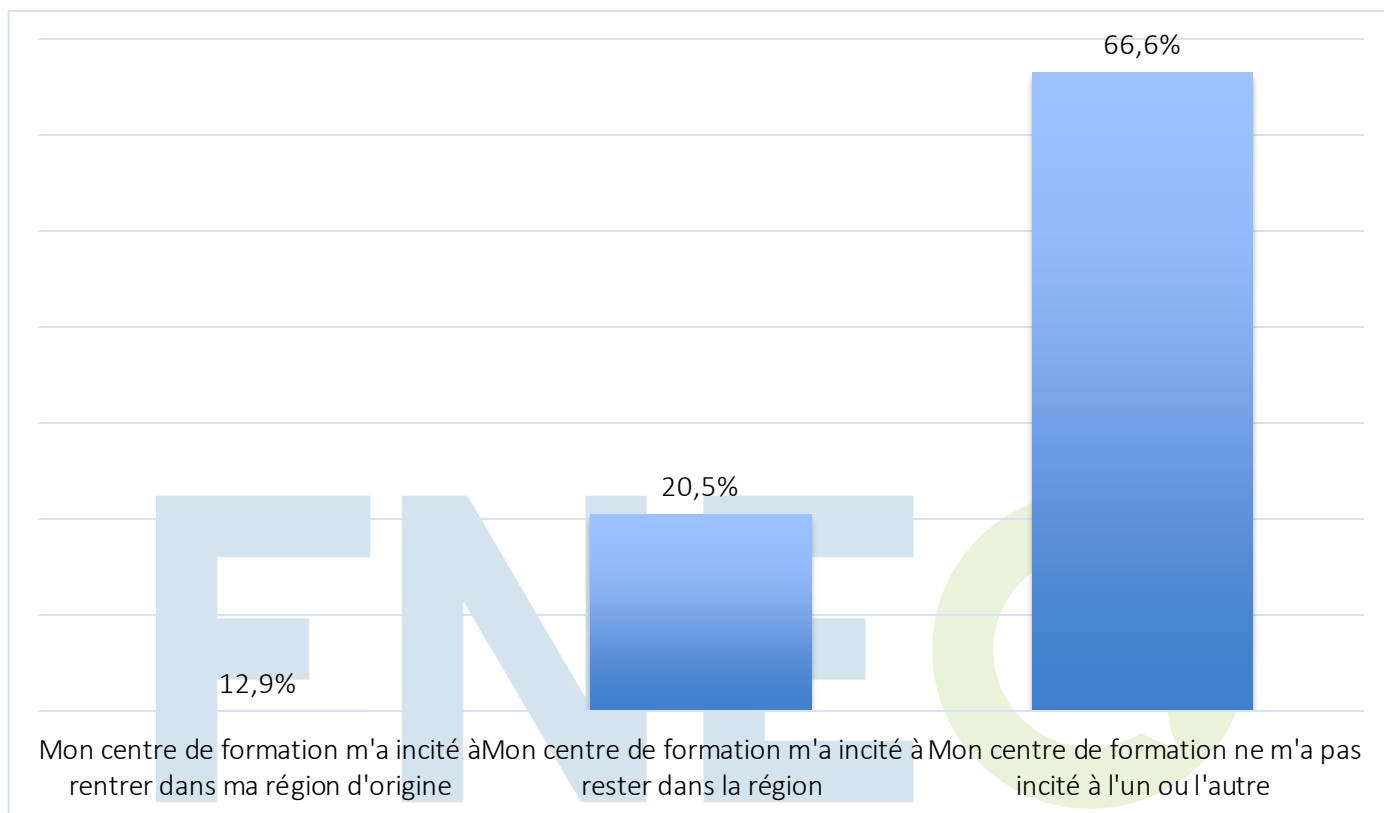
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Au cours de votre formation, pour effectuer vos stages, vous diriez plutôt que :



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Enfin, nous avons demandé aux étudiants s'ils estimaient que leur centre de formation les avait incités à rentrer dans leur région d'origine ou à rester dans la région de leur centre de formation.

Les étudiants déclarent largement que le centre de formation ne les a incités ni à l'un ni à l'autre.

C'était déjà le cas en 2015.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

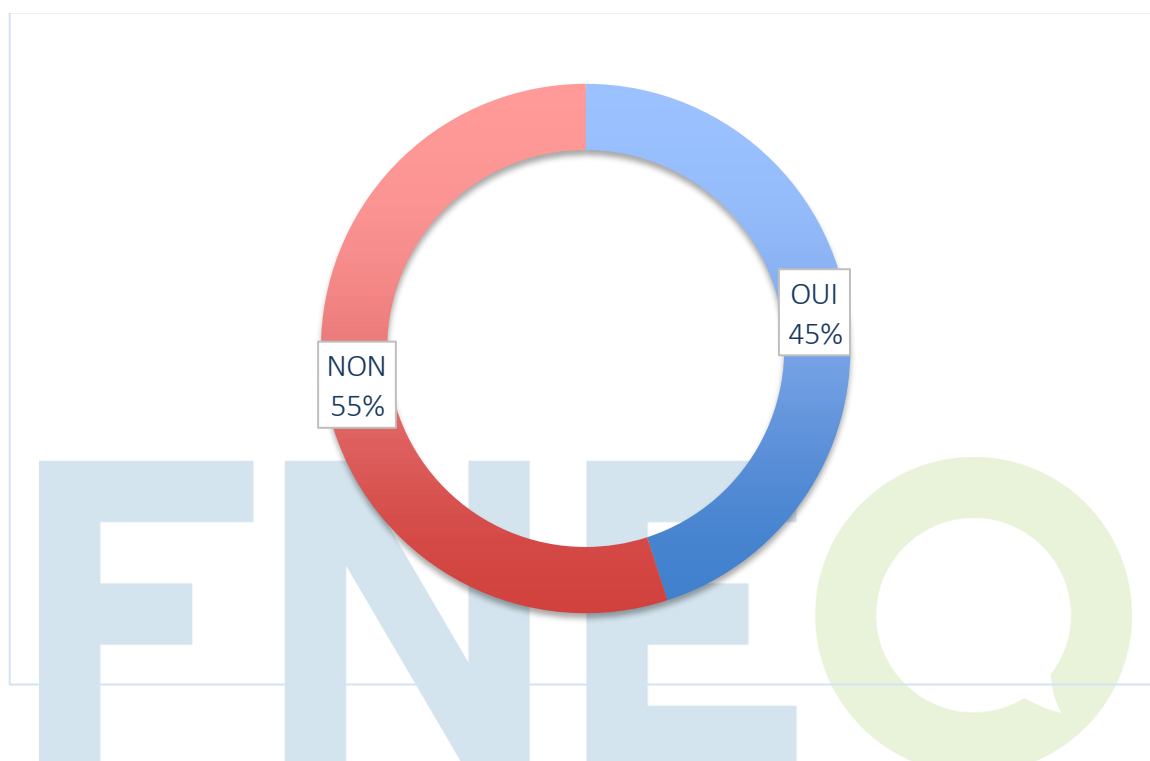
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Vous êtes-vous renseignés sur la situation démographique de votre lieu d'installation ?



Grace à cette question, nous avons pu avoir une idée de la sensibilité des étudiants de dernière année concernant la démographie et plus spécifiquement la situation de leur région d'installation.

Si 161 répondants ont déclaré s'être renseignés avant de s'installer, 194 ne l'ont pas fait. Le critère de l'éventuel manque des orthophonistes dans certaines régions a pu être pris en compte par certains néo-diplômés cette année. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux affirment ne pas s'être renseignés sur la situation démographique de leur lieu d'installation.

Ce chiffre laisse entrevoir le travail que la FNEO peut encore réaliser sur la sensibilisation aux enjeux de la répartition du soin orthophonique sur le territoire. Nous espérons que ce chiffre augmentera d'année en année afin que le critère de la démographie puisse devenir déterminant dans les choix des néo-diplômés.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

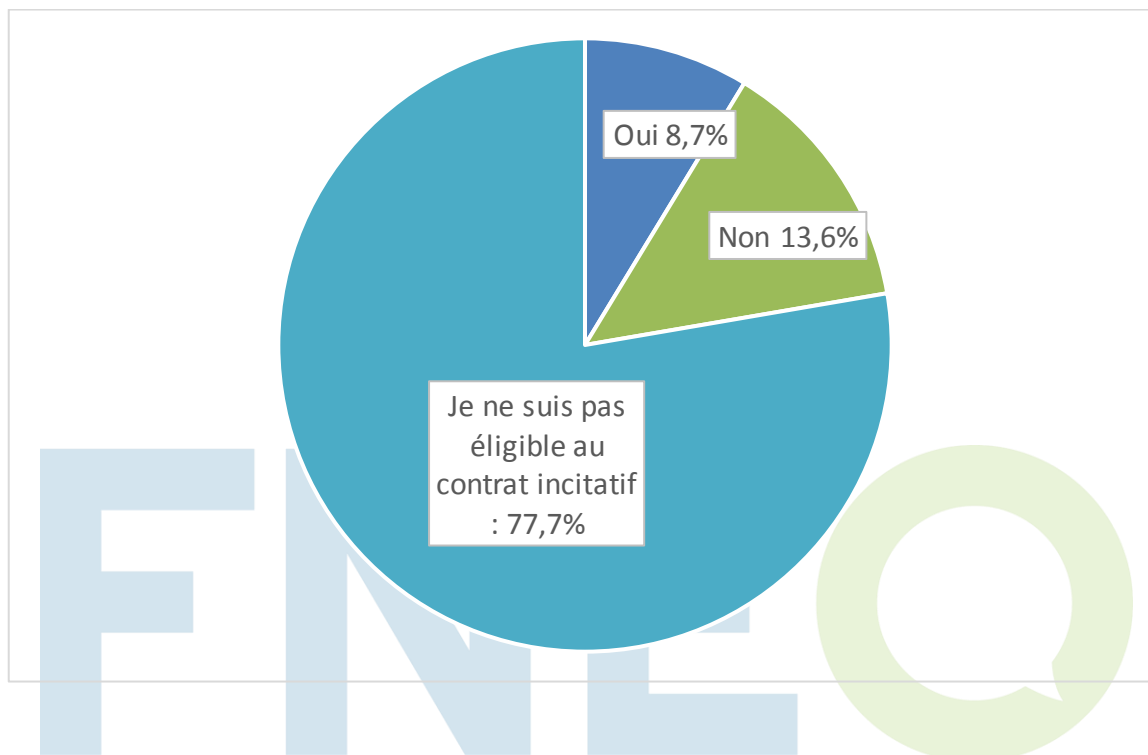
Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Si vous travaillez en exercice libéral dans zone très sous-dotée, avez-vous ou allez-vous signer un contrat incitatif ?



L'avenant n°15 à la convention proroge le dispositif expérimental du Contrat Incitatif mis en place par l'avenant n°13, et ce jusqu'au 11/08/2018. Il répond aux objectifs de meilleure répartition des professionnels sur le territoire, en favorisant l'installation et le maintien des orthophonistes libéraux dans les zones «très sous dotées», où les besoins de la population sont les plus importants.

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Conclusion

La FNEO sensibilise les étudiants chaque année sur les différents modes d'installation existants et la problématique de la répartition du soin sur le territoire.

Suite au succès de la campagne Avid'Ortho qui combattait les idées reçues sur les zones très sous-dotées en orthophonie, les étudiants ont cette année pu avoir un regard concret sur les avantages et les inconvénients grâce aux témoignages de professionnel(le)s exerçant dans ces zones. De plus, la reconduction de l'Avenant 13 permettra, nous l'espérons, la continuité du processus de rééquilibrage des orthophonistes libéraux sur le territoire français.

Il nous semble par ailleurs pertinent de mettre en lien les résultats de cette enquête avec le contexte actuel où l'ensemble des acteurs représentant la profession, y compris la FNEO, dénoncent la perte d'attractivité de l'exercice salarié, et l'ensemble de ses conséquences sur la qualité et l'équité de l'offre de soin, sur la qualité de la formation des étudiants ainsi que sur la place de toute l'orthophonie dans le paysage de la santé.

Après analyse, nous observons que presque un néo-diplômé sur cinq qui s'installe en libéral le fait notamment pour des raisons économiques. Cette question de la rémunération appelle plus largement à celle de la reconnaissance des compétences et des activités de l'orthophoniste dans la fonction publique en particulier, et dans le milieu salarié en général. Ce constat implacable est un argument de plus qui nous permet d'affirmer que seule une juste reconnaissance de nos compétences pourra résoudre la situation. La FNEO reste engagée dans le combat pour la reconnaissance des compétences des orthophonistes à leur juste niveau.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Aylin OZGENCIL

Vice-Présidente en charge des Perspectives
Professionnelles

perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11